



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 147 – 1^{er} trimestre 2011

SOMMAIRE

<i>Methodologie</i>	<i>3</i>
<i>1. Synthèse</i>	<i>5</i>
<i>2. L'enquête auprès des Etablissements de Crédit</i>	<i>10</i>
<i>3. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>11</i>
<i>Les placements des ménages</i>	<i>12</i>
<i>Les disponibilités des entreprises</i>	<i>13</i>
<i>4. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	<i>14</i>
<i>4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	<i>14</i>
<i>L'endettement des ménages</i>	<i>15</i>
<i>L'endettement des entreprises</i>	<i>16</i>
<i>4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	<i>17</i>
<i>5. Risques sectoriels</i>	<i>18</i>
<i>6. Rappel des taux</i>	<i>20</i>
<i>6.1 Taux réglementés</i>	<i>20</i>
<i>6.2 Principaux taux de marché</i>	<i>20</i>
<i>6.3 Taux de l'usure</i>	<i>20</i>
<i>7. Monnaie fiduciaire</i>	<i>21</i>
<i>7.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	<i>21</i>
<i>7.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	<i>21</i>

MÉTHODOLOGIE

AVERTISSEMENT

Ce bulletin introduit un changement dans la classification des établissements de crédit, en lien avec la réforme SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) conduite par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Cette évolution vise à moderniser, tout en le simplifiant, le protocole de remise des déclarations réglementaires des établissements de crédit auprès du superviseur. Dorénavant, l'ancien périmètre « EC de la zone » (Etablissements de crédit) se voit enrichi de certains établissements anciennement « Hors Zone » et désormais classés « ECIL » (Etablissement de Crédit Installé Localement). A contrario, d'autres établissements de crédit précédemment répertoriés en « EC de la zone » ont été reclassés en « ECNIL » (Etablissement de Crédit Non Installé Localement) : l'AFD voit ainsi ses engagements intégrés parmi ceux des ECIL et, a contrario, les encours de crédit de la SOFIDER basculent dans ceux des ECNIL. Le critère d'implantation sur le territoire ayant ainsi été revu, les encours ECIL/ECNIL ont été logiquement affectés, en proportion égale mais en sens contraire, l'encours global de l'ensemble des établissements de crédit n'ayant quant à lui pas été modifié.

1. Enquête

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (6 établissements sont concernés).

Cette enquête comporte 14 questions visant à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est en amélioration et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est en dégradation.

2. Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales, à La Banque Postale et au Trésor Public. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès des établissements extérieurs.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et organismes de placement collectif en valeurs mobilières – OPCVM - monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuille-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance-vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les données relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'île.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels et les administrations privées. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières. Enfin, les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

3. Passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés d'abord les crédits octroyés par les établissements de crédit locaux et ensuite les crédits accordés par l'ensemble des établissements de crédit.

Les établissements de crédit non installés localement et intervenant dans les DOM sont principalement la Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia-Crédit Local de France, le Crédit foncier de France, la Caisse d'Aide sociale de l'Education nationale (CASDEN-Banque Populaire) et la Banque Européenne d'Investissement.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont éclatés entre entreprises et ménages selon les types de crédit. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des particuliers). Les autres catégories de crédit des EI ont été intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des sociétés non financières).

Pour les entreprises (sociétés non financières ou entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension ainsi que les administrations centrales et de sécurité sociale.

4. Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM. Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Elle est complétée par les statistiques collectées mensuellement par l'IEDOM sur les encours de créances douteuses déclarés localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10 000 euros ainsi que les arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros et transmis par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

1. SYNTHÈSE

1. Evolution conjoncturelle

CONTEXTE INTERNATIONAL

L'accélération de la croissance de l'économie mondiale s'est poursuivie en début d'année, dans le sillage de la croissance rapide des pays émergents. Toutefois, la hausse des prix de l'énergie et ses conséquences, tensions inflationnistes et resserrements monétaires, risquent de peser sur la reprise actuelle.

Au premier trimestre, la croissance américaine s'est ralentie, à 0,4 %, après trois trimestres consécutifs de progression, malgré une politique économique demeurant très expansionniste. Les conditions du marché du travail s'améliorent et la situation financière des entreprises s'est redressée, mais le désendettement des ménages n'est pas achevé et le secteur immobilier est toujours sinistré.

En Asie, la situation économique du Japon reste incertaine après le séisme du 11 mars 2011. Le PIB a reculé de 0,9 % au premier trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre une politique macroéconomique accommodante et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche au premier trimestre 2011 un rythme de croissance du PIB de 8,4 %, plus modéré qu'en 2010, sous l'effet du resserrement monétaire et du contexte international moins porteur.

La reprise s'est confirmée dans la zone euro au cours du premier trimestre, mais reste fragilisée par la crise de la dette souveraine. La croissance du PIB, à 0,8 %, a plus que doublé par rapport au trimestre précédent. La reprise reste contrastée d'un pays à l'autre. Les conditions économiques, satisfaisantes notamment en Allemagne et en France, se sont détériorées dans les pays périphériques, particulièrement en Espagne et en Italie.

Le 11 mars, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé de renforcer le Fonds européen de stabilisation (FESF) -dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés économiques- à 440 milliards d'euros. D'autres mesures, dont les aspects techniques seront précisés ultérieurement, ont également été annoncées à cette date (principe d'un « Pacte pour l'euro », augmentation à 500 milliards d'euros du montant des prêts pouvant être accordés par le mécanisme européen de stabilité (MES), qui remplacera le FESF en 2013, allongement de la durée des prêts octroyés à la Grèce et réduction des taux d'intérêts y afférents). Le Portugal, le troisième pays à bénéficier d'un soutien financier après la Grèce et l'Irlande, s'est vu accorder en mai une nouvelle aide financière de 78 milliards d'euros.

L'envolée du cours des matières premières et des prix alimentaires s'est poursuivie, alimentée par les tensions dans les pays arabes, la reprise économique mondiale et un niveau élevé de la demande dans les pays émergents. Ainsi, le prix du baril de pétrole a atteint un nouveau record en avril 2011 dépassant la barre des 120 dollars, soit une hausse de 45 % par rapport à 2010. Les tensions inflationnistes s'accroissent dans la plupart des économies mondiales et risquent de peser sur la reprise.

Dans ce contexte, qui ravive la hausse de l'inflation dans la zone euro (2,6 % en mars 2011, alors que l'objectif de la BCE est de « maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 % à moyen terme »), la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur, qu'elle avait maintenu depuis deux ans à un niveau historiquement bas de 1 %, pour le porter à 1,25 %. Cette décision pourrait marquer le début d'un cycle de resserrement monétaire. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le contraste entre la Réserve fédérale, qui conserve une politique monétaire accommodante et plusieurs autres banques centrales, dont la BCE, qui ont commencé à relever leurs taux directeurs, a pesé sur le dollar au cours du premier trimestre. La parité EUR/USD est ainsi passée de 1,32 en décembre 2010 à 1,40 en moyenne en mars 2011.

CONTEXTE LOCAL

1.1 Les actifs financiers : collecte de dépôts en berne au 1^{er} trimestre.

Après avoir marqué le pas aux troisième et quatrième trimestres 2010 avec des taux de croissance respectifs de +0,8 % et +0,9 % (contre +2,6 % aux premier et deuxième trimestres), l'épargne collectée enregistre un repli de 3,3 % au premier trimestre 2011. L'encours global des **actifs financiers** détenus à Mayotte s'établit à **357 millions d'euros**. Sur un an, la progression se maintient, l'encours progressant de 0,9 % entre mars 2010 et mars 2011 (après +7 % entre décembre 2009 et décembre 2010).

La contraction enregistrée au premier trimestre est liée au net repli de l'épargne détenue par les **entreprises** (-13,5 %), dont l'encours diminue de 16,5 millions d'euros, après avoir progressé de 18,6 millions d'euros au dernier trimestre 2010 (+18 %). Cette évolution s'expliquerait par la dégradation des niveaux de trésorerie des entreprises liée aux délais de paiement de plus en plus longs des collectivités locales.

Pour leur part, les actifs des **ménages** contribuent positivement à l'évolution de l'encours global avec une progression de 1,9 % (+3,6 millions d'euros), tout comme les **autres agents**, en hausse de 1,3 % (+0,7 million d'euros).

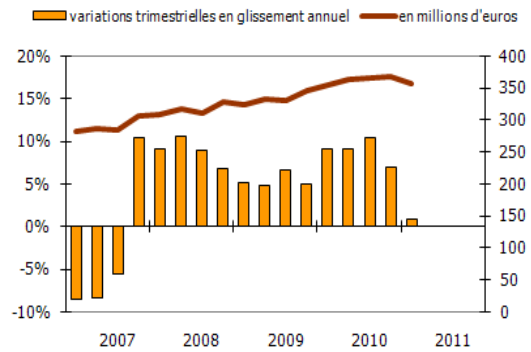
Par nature, les actifs financiers se répartissent entre dépôts à vue (46 % de l'ensemble contre 45 % au précédent trimestre), placements liquides ou à court terme (37 % contre 39 %) et épargne à long terme (17 % contre 16 %).

Les **dépôts à vue** sont en repli de 3,3 millions d'euros (-2 % après +2 % au quatrième trimestre 2010), retrouvant ainsi leur niveau de septembre 2010. Au 31 mars 2011, l'encours total s'établit à 163 millions d'euros. Sur un an, la progression de l'encours est de 2,4 % (après +1,9 % sur la période mars 2009-mars 2010 et +8,9 % entre mars 2008 et mars 2009).

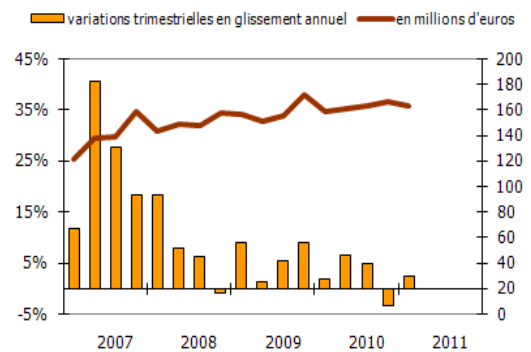
L'encours des **placements liquides ou à court terme** renoue avec son niveau de septembre 2010, soit 132 millions d'euros : il se contracte de 8,6 % (-12,4 millions d'euros), soit le volume accumulé au cours du quatrième trimestre 2010. L'arbitrage des entreprises en matière de gestion de trésorerie a lourdement pesé sur ces évolutions car le seul encours de certificats de dépôts (placements à court terme, de 1 jour à 1 an) détenu par ces dernières s'est contracté de 19 millions d'euros.

Sur un an, l'encours des placements liquides ou à court terme s'est étoffé de 7,9 millions d'euros (+6,4 %).

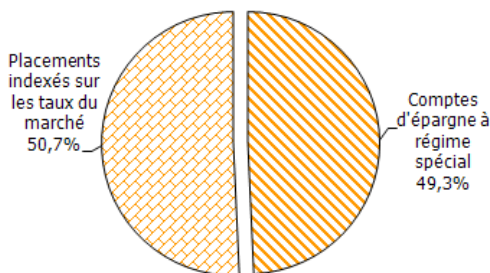
Ensemble des actifs financiers



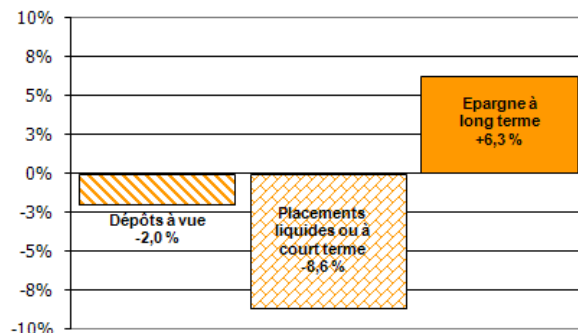
Dépôts à vue



Structure des placements liquides ou à court terme



Evolution par rapport au 4e trimestre 2010



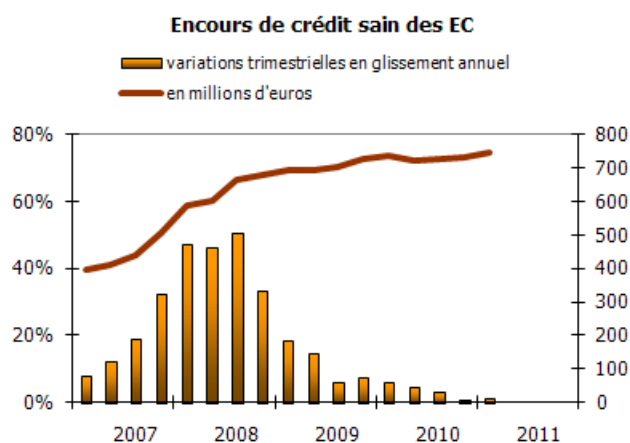
Enfin, l'encours d'épargne à long terme s'élève à 62 millions d'euros au 31 mars 2011. La contraction de 17,5 % observée au quatrième trimestre 2010 (liée aux remboursements d'OAT détenues par une administration qui s'est délestée d'une partie de ses actifs locaux) laisse place à une progression de 6,3 % au premier trimestre 2011. La répartition par agents de l'épargne à long terme détenue localement a sensiblement évolué par rapport au trimestre précédent : désormais, les ménages en détiennent la quasi-totalité (99,4 %), essentiellement en contrats d'assurance-vie (59 %), en plans d'épargne logement (29 %) et en supports d'épargne collective - OPCVM non monétaires constitués de Sicav et de Fcp - (9 %), le reliquat se trouvant dans les portefeuille-titres et d'autres comptes d'épargne (3 %).

1.2 Les passifs financiers : progression générale des encours, mais plus marquée pour les ECNIL.

Au 31 mars 2011, le total de l'encours brut de crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit intervenant à Mayotte s'établit à **777,8 millions d'euros**, en progression de 2,1 %. Cette croissance fait suite au repli de 0,6 % enregistré au quatrième trimestre 2010. L'encours de crédit sain affiche une progression identique (+2 %). Les concours consentis aux collectivités locales, aux entreprises et aux autres agents progressent respectivement de 7,8 %, 2 % et 0,4 %, alors que ceux des ménages sont en retrait (-1,3 %).

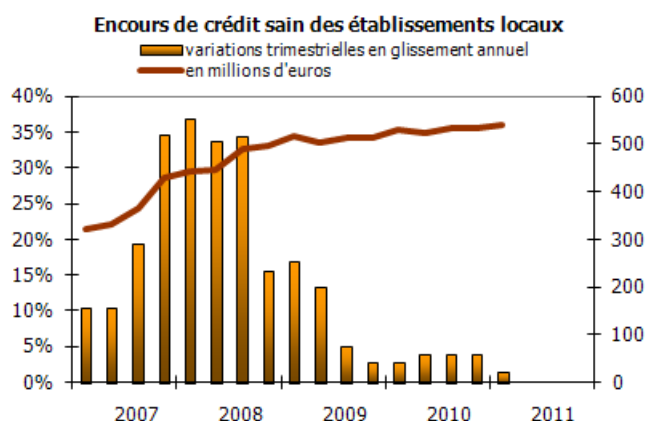
Les crédits aux entreprises, aux ménages et aux collectivités locales représentent respectivement 37 %, 31 % et 23 % de l'encours de crédit sain, le solde étant détenu par les « autres agents » (sociétés d'assurance, administrations centrales ou de sécurité sociale, etc.).

En glissement annuel, la progression de l'encours de crédit sain est en légère amélioration (+1,3 % entre mars 2010 et mars 2011, après +0,6 % entre décembre 2009 et décembre 2010). Cette évolution rompt avec l'érosion régulière de la croissance de l'encours observée depuis fin 2008 et, de manière ininterrompue, depuis fin 2009.



A 4,1 %, le taux de créances douteuses de l'ensemble des établissements de crédit est stable au premier trimestre 2011.

L'encours brut total des **concours consentis par les établissements de crédit installés localement (ECIL)** s'élève à **567,6 millions d'euros**, en progression de 1,4 % au premier trimestre 2011. La tendance sur un an est également positive (+2,3 % entre mars 2010 et mars 2011), avec toutefois le taux de croissance le plus bas enregistré depuis 8 ans.

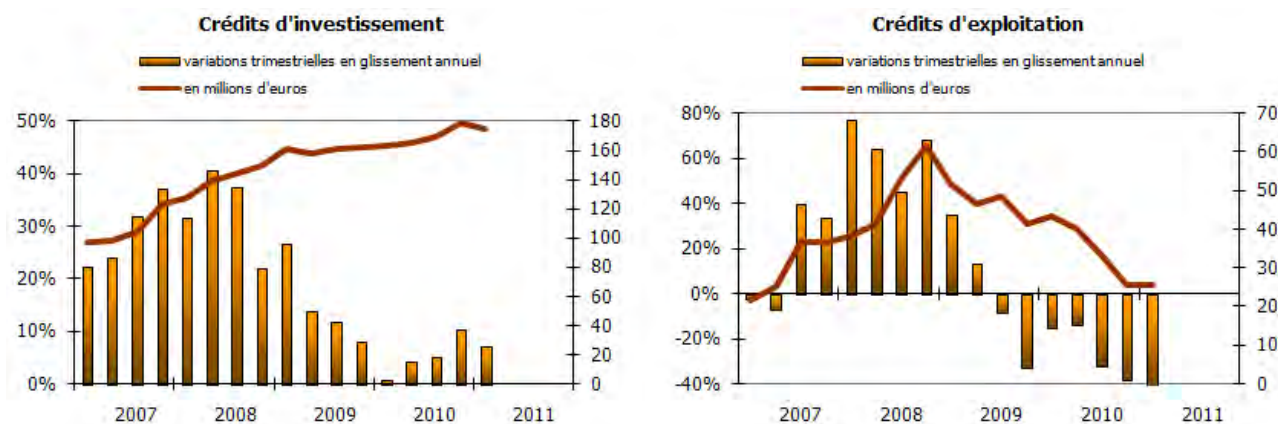


L'encours de crédit sain suit une évolution comparable (+1,3 %), à 538,5 millions d'euros. Sur un an, il est en progression de 1,4 % (après +3,9 % entre décembre 2009 et décembre 2010).

A 5,1 %, le taux de créances douteuses est stable (+0,1 point par rapport à décembre 2010), mais s'est sensiblement dégradé en comparaison des deux précédentes années : +4,3 % au 31 mars 2010 et +3,4 % au 31 mars 2009. Enfin, le taux de provisionnement s'établit à 43,9 %.

Les concours aux entreprises (232,1 millions d'euros) représentent 43,1 % du total de l'encours de crédit sain des établissements locaux. Ils sont en repli de 2,1 % sur le trimestre (après +1 % au quatrième trimestre 2010). Sur un an, ils se contractent de 3,1 %, après avoir enregistré un recul de 3,8 % entre mars 2009 et mars 2010.

Dans un contexte de ralentissement de l'économie mahoraise, la progression des crédits d'investissement aux entreprises (174,8 millions d'euros), ininterrompue depuis septembre 2009, marque un point d'arrêt. Ces crédits sont en repli de 2,3 % (après +5,8 % au quatrième trimestre 2010). L'évolution en glissement annuel reste toutefois soutenue : +7,3 % entre mars 2010 et mars 2011, après +10,4 % sur l'année 2010. Les crédits d'investissement des entreprises sont constitués à 98 % de crédits à l'équipement, le solde étant représenté par les financements en crédit-bail.



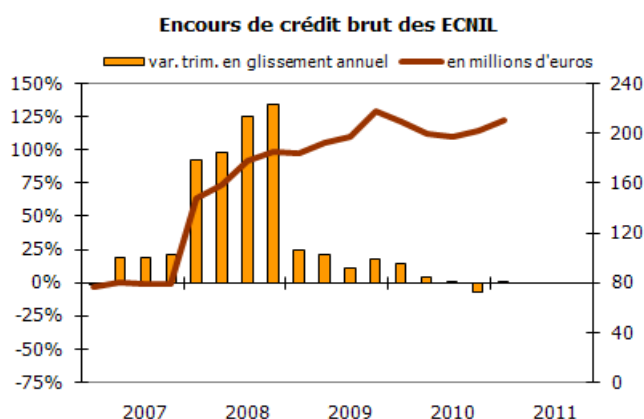
Comme aux troisième et quatrième trimestres 2010, les financements à court terme des entreprises restent sur la tendance baissière amorcée depuis fin 2008. Avec un encours de 25,4 millions d'euros, les crédits d'exploitation sont en léger repli de 0,4 % (après -22,6 % au quatrième trimestre 2010). Sur la période mars 2010-mars 2011, cet encours s'est réduit de 18 millions d'euros (soit -41 %). Sur cette période, le seul compartiment des comptes ordinaires débiteurs (21,4 millions d'euros d'encours au 31 mars 2010) a été divisé par 3 (6,8 millions d'euros au 31 mars 2011).

Les concours aux ménages -qui représentent 41,2 % de l'encours de crédit sain des ECIL- s'élèvent à 221,6 millions d'euros. Ils sont -pour la première fois, depuis décembre 2005- en repli de 1,3 % après +1,7 % au quatrième trimestre 2010. Ils poursuivent cependant une croissance annuelle régulière (+5,9 % entre mars 2010 et mars 2011, après +2,3 % entre mars 2009 et mars 2010). La moitié des concours aux ménages est constituée de crédits à l'habitat (114,2 millions d'euros). Ils enregistrent une contraction de 0,9 % au premier trimestre 2011 mais conservent une progression dynamique de +13,8 % sur un an (mars 2010-mars 2011).

Enfin, l'encours de crédit des collectivités locales (78,2 millions d'euros et 14,5 % de l'ensemble des concours aux ECIL) progresse de 21 %, soutenu par un rebond sur les crédits à l'équipement. La tendance sur un an demeure haussière : +3,3 % entre mars 2010 et mars 2011, à comparer toutefois à +37,2 % entre mars 2009 et mars 2010.

L'activité des **établissements de crédit non installés localement (ECNIL)**, qui s'était sensiblement développée en 2008 (croissance de 134 % de l'encours de crédit brut) et 2009 (+18 %), était apparue en repli fin 2010 (-7,2 %). Au 31 mars 2011, l'encours brut s'élève à **210,2 millions d'euros**, en croissance de 4 % (contre +2,2 % au précédent trimestre).

Le volume d'affaires des ECNIL représente environ 27 % de l'ensemble des concours consentis sur la place de Mayotte. Les ECNIL sont essentiellement sollicités par les collectivités locales dont ils couvrent 54 % des besoins de financement au 31 mars 2011. Toutes proportions gardées, le flux d'affaires généré par l'activité des établissements hors zone semble s'orienter progressivement vers les entreprises (qui représentent moins de 20 % de l'encours global): sur un an, l'encours a progressé de près de 38 %, soit +11,3 millions d'euros.



Enfin, au 31 mars 2011, le taux de créances douteuses des ECNIL s'établit à 1,2 %.

2. Les risques recensés au SCR

A fin mars 2011, l'encours total des risques recensés par le Service central des risques (SCR) de la Banque de France sur les entreprises de Mayotte (ainsi que les administrations publiques et autres personnes morales) s'élevait à 600 millions d'euros, en hausse de 3,5 % (après un repli de 4,1 % au précédent trimestre).

Quatre des vingt secteurs d'activité concentrent 72 % des engagements répertoriés par le SCR (à partir du seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique), soit un encours de plus de 430 millions d'euros : administrations publiques (33,8 % de l'ensemble), en progression de 2,7 % ; activités immobilières (18,3 %), en hausse de 2 % ; santé humaine et action sociale (10,2 %), en progression de 15,7 % et commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (9,3 %), en repli de 3,1 % ce trimestre.

3. Perspectives

Les **soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit**, interrogés par l'IEDOM au deuxième trimestre 2011, semblent faire état de perspectives contrastées pour le troisième trimestre, après un début d'année qui a confirmé les inquiétudes exprimées précédemment.

Après plusieurs années de croissance (encours de crédits des établissements locaux multiplié par 1,6 et actifs financiers en hausse de 18 % en 2007 et 2008), suivie d'une décélération en 2009 et d'une évolution nuancée en 2010, le marché bancaire local pourrait se ressaisir progressivement en 2011.

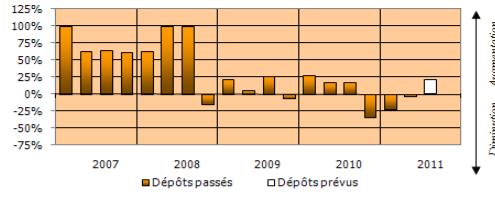
Le niveau de collecte des dépôts, perçu en diminution aux premier et deuxième trimestres, recueille une opinion plus favorable pour le troisième trimestre.

En matière d'octroi de crédits, les opinions relatives à l'évolution du financement des entreprises semblent mitigées. Les financements à court terme sont perçus en dégradation pour le quatrième trimestre consécutif. Les anticipations semblent plus optimistes s'agissant des crédits à destination des ménages, en particulier dans le secteur du financement de l'habitat.

Enfin, comme à leur habitude, les établissements de crédit demeurent vigilants sur l'évolution du climat social et de l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

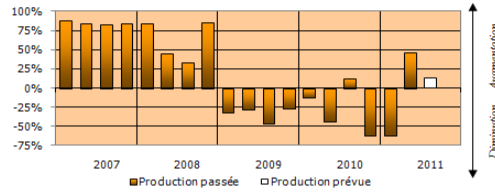
2. L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Collecte des dépôts

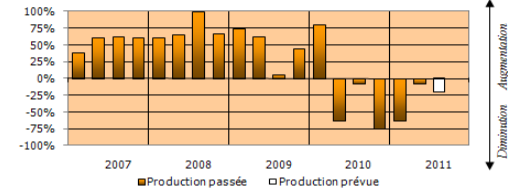


Soldes d'opinions des dirigeants
(Banque de La Réunion, BFC-OI, Banque Postale,
BRED-BP, CRCA)

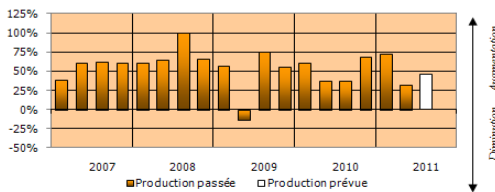
Crédits d'équipement aux entreprises



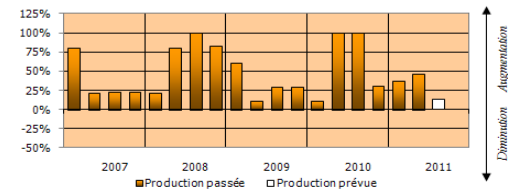
Crédits d'exploitation aux entreprises



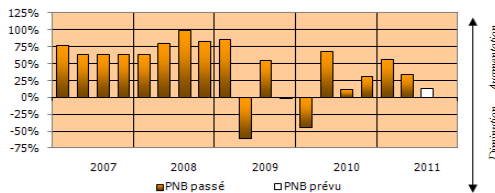
Crédits à l'habitat des particuliers



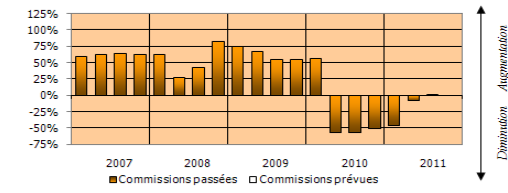
Crédits à la consommation des particuliers



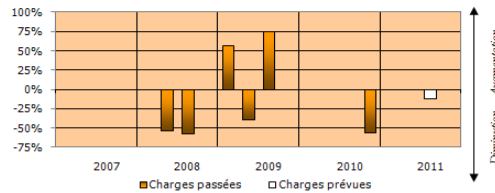
Produit net bancaire



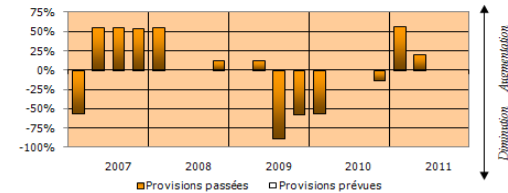
Commissions



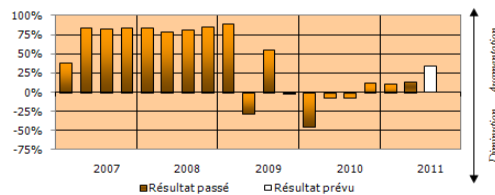
Charges d'exploitation



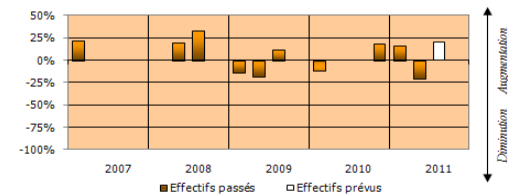
Coût du risque



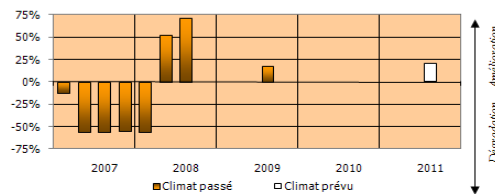
Résultat



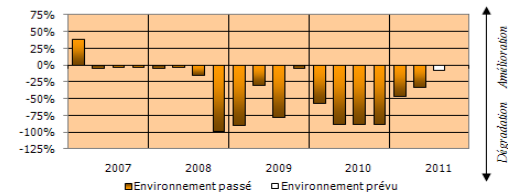
Effectifs



Climat social



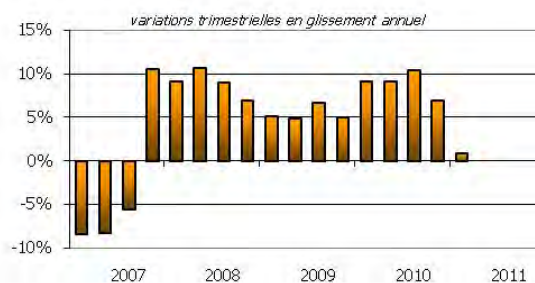
Environnement économique



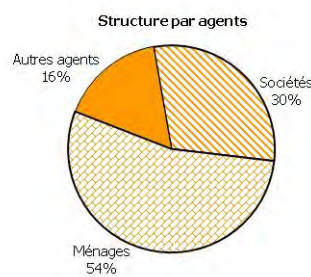
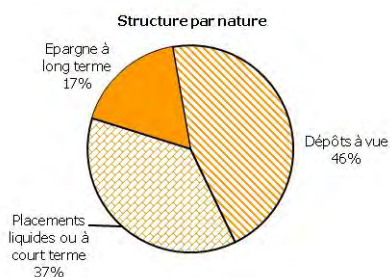
3. LES ACTIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

	Montants en millions au										Variations	
	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	1 an	1 trim.	
Sociétés	94,095	77,127	76,280	79,488	96,022	101,658	103,607	122,234	105,776	10,2%	-13,5%	
Dépôts à vue	37,074	42,908	59,402	67,748	66,444	68,091	71,020	77,218	74,378	11,9%	-3,7%	
Placements liquides ou à court terme	56,888	34,071	16,718	11,583	29,404	33,389	32,408	44,847	31,221	6,2%	-30,4%	
Comptes d'épargne à régime spécial	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-	
Placements indexés sur les taux du marché	56,888	34,071	16,718	11,583	29,404	33,389	32,408	44,847	31,221	6,2%	-30,4%	
dont comptes à terme	8,857	4,636	4,841	6,359	9,041	10,226	7,858	12,020	6,687	-26,0%	-44,4%	
dont OPCVM monétaires	1,071	2,042	1,814	2,067	1,963	1,963	1,963	2,112	12,769	-	-	
dont certificats de dépôts	46,593	26,830	9,185	3,157	18,400	21,200	22,587	30,715	11,765	-36,1%	-61,7%	
Epargne à long terme	0,133	0,148	0,160	0,157	0,174	0,178	0,179	0,169	0,177	1,6%	4,8%	
dont OPCVM non monétaires	0,045	0,047	0,067	0,068	0,069	0,069	0,069	0,069	0,069	0,0%	0,0%	
Ménages	103,916	125,347	152,411	170,779	182,377	185,713	184,874	189,193	192,814	5,7%	1,9%	
Dépôts à vue	39,806	49,213	55,617	58,958	59,835	61,254	61,523	61,345	61,420	2,6%	0,1%	
Placements liquides ou à court terme	45,172	52,303	58,285	70,866	65,278	69,330	66,060	69,726	69,667	6,7%	-0,1%	
Comptes d'épargne à régime spécial	37,831	38,700	44,204	54,643	57,329	58,445	56,672	59,969	61,465	7,2%	2,5%	
Livrets ordinaires	35,709	36,345	41,707	48,188	42,506	47,404	44,885	46,662	46,907	10,4%	0,5%	
Livrets A et bleus	0,000	0,000	0,000	3,193	6,389	7,109	7,731	9,079	10,312	61,4%	13,6%	
Livrets jeunes	0,001	0,037	0,041	0,078	0,136	0,157	0,184	0,199	0,233	71,5%	17,5%	
Livrets d'épargne populaire	0,010	0,021	0,000	0,032	5,175	0,079	0,055	0,069	0,035	-99,3%	-49,3%	
CODEVI	0,060	0,096	0,096	0,176	0,259	0,276	0,270	0,315	0,310	19,5%	-1,7%	
Comptes d'épargne logement	2,051	2,201	2,360	2,976	2,864	3,420	3,548	3,646	3,668	28,1%	0,6%	
Placements indexés sur les taux du marché	7,341	13,603	14,081	16,223	7,949	10,885	9,388	9,756	8,202	3,2%	-15,9%	
dont comptes à terme	2,815	8,083	11,178	14,919	6,739	9,689	8,360	8,697	7,352	9,1%	-15,5%	
dont bons de caisse	4,110	3,142	2,086	0,730	0,348	0,335	0,000	0,318	0,237	-32,0%	-25,5%	
dont OPCVM monétaires	0,416	2,378	0,817	0,574	0,862	0,862	1,028	0,741	0,614	-28,8%	-17,1%	
Epargne à long terme	18,938	23,831	38,509	40,955	57,264	55,128	57,290	58,122	61,727	7,8%	6,2%	
Plans d'épargne logement	9,863	10,863	11,570	12,594	11,129	15,629	16,450	17,606	17,974	61,5%	2,1%	
Plans d'épargne populaire	0,349	0,282	0,248	0,181	4,211	0,251	0,252	0,254	0,181	-95,7%	-28,8%	
Autres comptes d'épargne	0,015	0,041	0,034	0,037	0,462	0,419	0,094	0,479	0,048	-89,5%	-89,9%	
Portefeuille-titres	0,514	0,542	0,250	0,165	0,785	0,710	1,513	1,259	1,328	69,2%	5,5%	
OPCVM non monétaires	1,959	2,592	3,012	3,621	4,648	4,601	5,459	5,650	5,797	24,7%	2,6%	
Contrats d'assurance-vie	6,238	9,511	23,395	24,357	36,029	33,518	33,523	32,875	36,398	1,0%	10,7%	
Autres agents	110,824	80,241	79,750	73,969	75,409	75,540	77,209	57,575	58,306	-22,7%	1,3%	
Dépôts à vue	31,332	28,945	28,315	29,375	32,804	31,971	30,406	27,707	27,141	-17,3%	-2,0%	
Placements liquides ou à court terme	64,501	38,022	38,161	31,320	29,265	30,226	33,446	29,699	30,949	5,8%	4,2%	
Comptes d'épargne à régime spécial	1,779	1,357	1,427	1,706	2,993	2,916	3,438	3,267	3,514	17,4%	7,5%	
Placements indexés sur les taux du marché	62,722	36,665	36,734	29,614	26,272	27,310	30,008	26,431	27,435	4,4%	3,8%	
dont comptes à terme	62,057	35,473	35,254	28,347	25,880	26,917	29,281	26,431	27,435	6,0%	3,8%	
Epargne à long terme	14,991	13,274	13,274	13,274	13,340	13,343	13,357	0,170	0,215	-98,4%	26,7%	
TOTAL	308,835	282,715	308,441	324,236	353,808	362,910	365,690	369,002	356,896	0,9%	-3,3%	
Dépôts à vue	108,212	121,066	143,334	156,081	159,083	161,316	162,950	166,270	162,939	2,4%	-2,0%	
Placements liquides ou à court terme	166,561	124,396	113,163	113,769	123,947	132,945	131,914	144,271	131,838	6,4%	-8,6%	
Comptes d'épargne à régime spécial	39,610	40,057	45,631	56,349	60,322	61,361	60,110	63,237	64,979	7,7%	2,8%	
Placements indexés sur les taux du marché	126,951	84,339	67,533	57,420	63,625	71,584	71,804	81,035	66,859	5,1%	-17,5%	
Epargne à long terme	34,062	37,253	51,943	54,386	70,778	68,649	70,826	58,461	62,119	-12,2%	6,3%	

Ensemble des actifs financiers



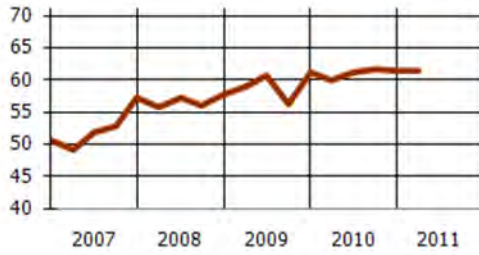
Structure des actifs financiers au 31 mars 2011



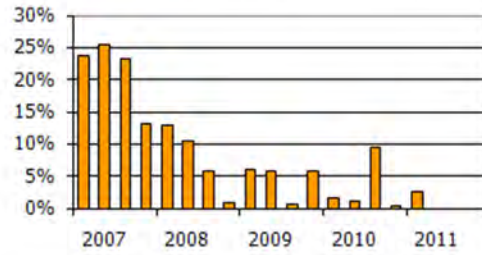
Les placements des ménages

Dépôts à vue

en millions d'euros

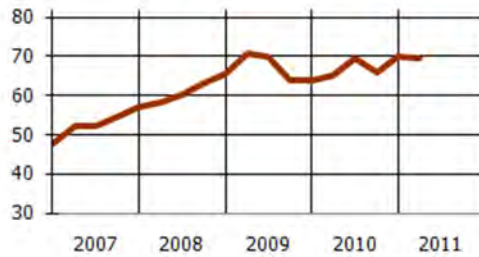


Variations trimestrielles en glissement annuel

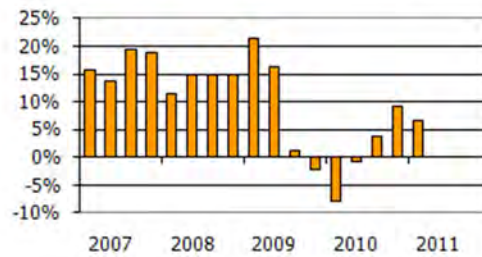


Placements liquides ou à court terme

en millions d'euros

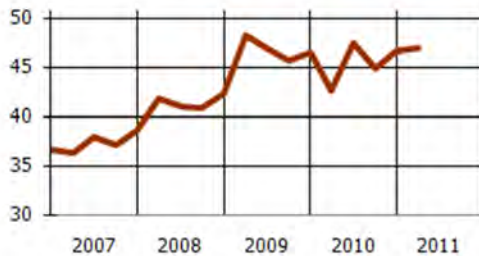


Variations trimestrielles en glissement annuel

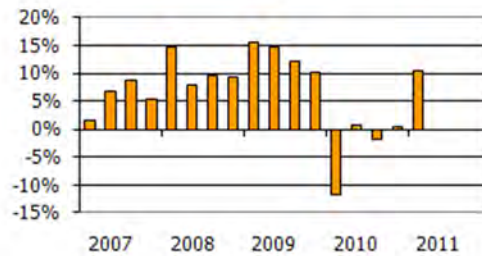


Livrets ordinaires

en millions d'euros

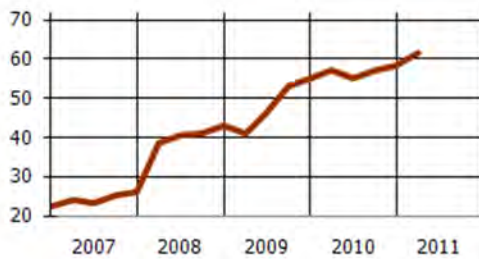


Variations trimestrielles en glissement annuel

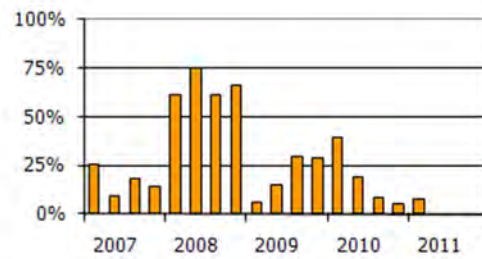


Epargne à long terme

en millions d'euros

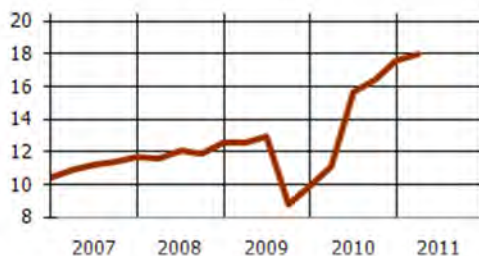


Variations trimestrielles en glissement annuel

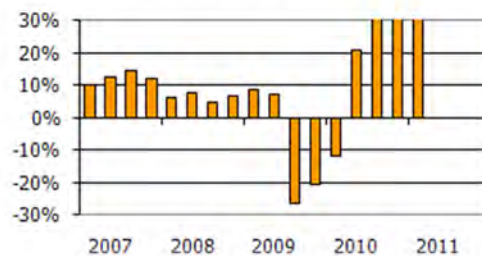


Plans d'épargne logement

en millions d'euros

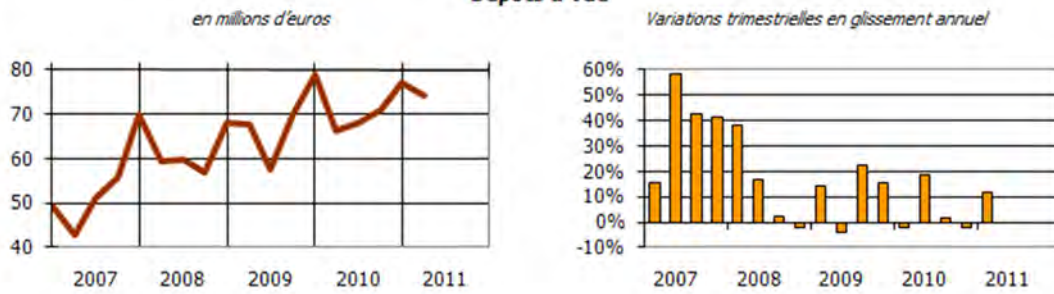


Variations trimestrielles en glissement annuel

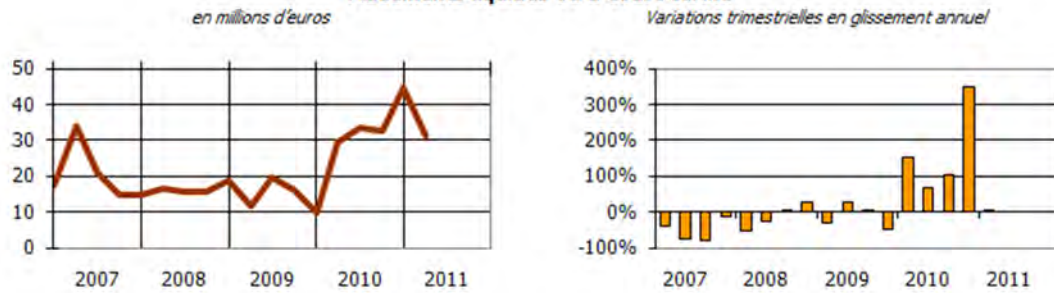


Les disponibilités des entreprises

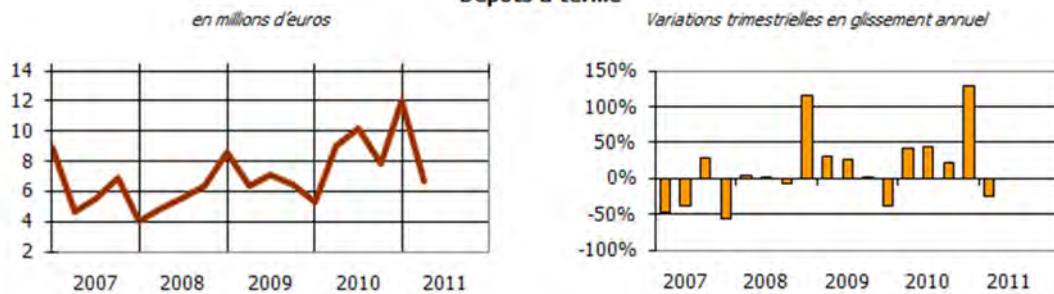
Dépôts à vue



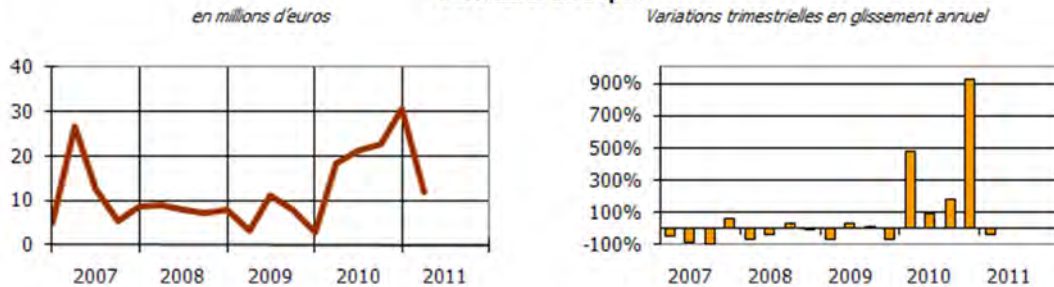
Placements liquides ou à court terme



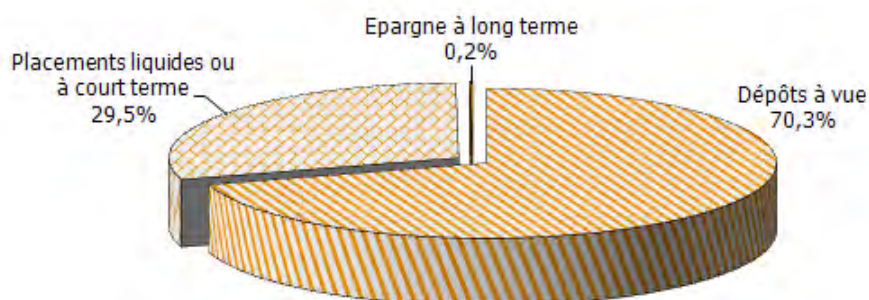
Dépôts à terme



Certificats de dépôt



Répartition des actifs financiers des entreprises par nature au 31 mars 2011



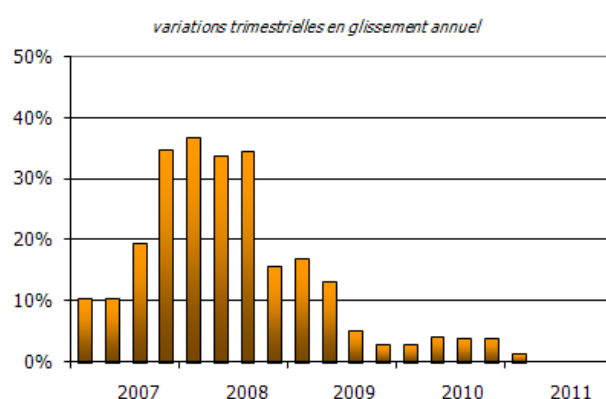
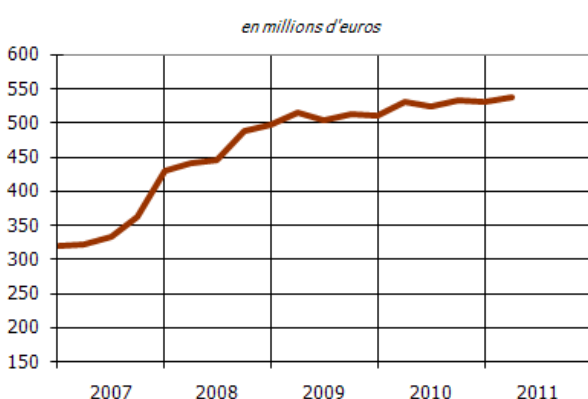
4. LES PASSIFS FINANCIERS DE LA CLIENTÈLE NON FINANCIÈRE

4.1 Concours consentis par les établissements de crédit locaux (*)

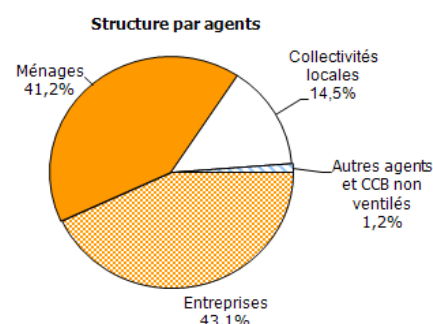
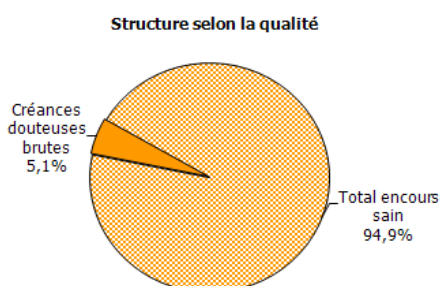
	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	1 an	1 trim.
Entreprises	109,150	129,458	201,642	249,050	239,495	237,793	234,857	237,150	232,093	-3,1%	-2,1%
Crédits d'exploitation	21,998	21,536	38,108	51,475	43,469	40,293	32,949	25,503	25,401	-41,6%	-0,4%
Créances commerciales	3,760	4,632	4,150	4,742	2,849	3,031	2,425	2,839	2,214	-22,3%	-22,0%
Crédits de trésorerie	13,542	11,423	14,478	20,658	19,198	17,368	21,658	16,883	16,351	-14,8%	-3,2%
dont entrepreneurs individuels	2,499	2,100	3,233	3,883	5,158	4,973	4,522	4,417	4,428	-14,2%	0,2%
Comptes ordinaires débiteurs	4,696	5,481	19,480	26,075	21,422	19,894	8,867	5,781	6,837	-68,1%	18,3%
Affacturage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Crédits d'investissement	79,157	96,720	127,396	161,528	162,907	164,847	169,022	178,843	174,756	7,3%	-2,3%
Crédits à l'équipement	75,280	90,626	119,151	154,829	158,710	160,037	164,634	175,418	171,711	8,2%	-2,1%
dont entrepreneurs individuels	7,239	6,630	7,883	8,166	7,523	5,849	5,848	5,766	5,615	-25,4%	-2,6%
Crédit-bail	3,877	6,094	8,245	6,699	4,197	4,810	4,388	3,425	3,045	-27,4%	-11,1%
Crédits à l'habitat	4,693	7,697	33,733	33,944	30,420	29,947	29,850	29,718	29,575	-2,8%	-0,5%
Autres crédits	3,302	3,505	2,405	2,103	2,699	2,706	3,036	3,086	2,361	-12,5%	-23,5%
Ménages	113,206	129,281	168,638	204,573	209,354	213,419	220,660	224,430	221,602	5,9%	-1,3%
Crédits à la consommation	65,247	70,876	92,826	111,594	108,888	107,122	109,487	109,136	107,357	-1,4%	-1,6%
Crédits de trésorerie	60,917	65,513	86,709	105,352	102,838	101,122	103,488	103,217	101,511	-1,3%	-1,7%
Comptes ordinaires débiteurs	4,064	3,614	4,085	4,169	4,228	3,876	3,988	3,980	3,867	-8,5%	-2,9%
Crédit-bail	0,266	1,749	2,032	2,073	1,822	2,125	2,012	1,938	1,980	8,7%	2,1%
Crédits à l'habitat	47,874	58,405	75,812	92,929	100,356	106,187	111,173	115,294	114,244	13,8%	-0,9%
Autres crédits	0,085	0,000	0,000	0,050	0,110	0,110	0,000	0,000	0,000	-100,0%	0,0%
Collectivités locales	65,420	56,971	64,205	55,177	75,727	65,960	71,336	64,365	78,191	3,3%	21,5%
Crédits d'exploitation	0,020	0,001	16,978	5,744	16,593	8,171	14,288	7,363	5,933	-64,2%	-19,4%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	14,379	2,943	8,486	0,000	6,064	2,414	0,650	-92,3%	-73,1%
Comptes ordinaires débiteurs	0,020	0,001	2,599	2,801	8,107	8,171	8,224	4,949	5,283	-34,8%	6,8%
Crédits d'investissement	37,478	33,517	27,918	32,734	51,218	49,873	49,132	49,086	64,342	25,6%	31,1%
Crédits à l'équipement	37,440	33,506	27,867	32,638	51,156	49,820	49,088	49,052	64,315	25,7%	31,1%
Crédit-bail	0,038	0,011	0,051	0,096	0,062	0,053	0,043	0,034	0,026	-57,7%	-22,3%
Crédits à l'habitat	4,376	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	23,546	19,347	19,309	16,699	7,916	7,916	7,916	7,916	7,916	0,0%	0,0%
Autres agents et CCB non ventilés	4,624	6,919	6,900	7,002	6,240	7,584	6,514	5,805	6,624	6,2%	14,1%
Total encours sain	292,400	322,629	441,385	515,802	530,816	524,756	533,367	531,750	538,510	1,4%	1,3%
Créances douteuses brutes	25,318	32,188	16,041	18,317	24,003	24,772	35,153	27,879	29,039	21,0%	4,2%
Créances douteuses nettes	19,889	25,826	9,531	10,544	12,738	13,590	23,635	15,814	16,286	27,9%	3,0%
Provisions	5,429	6,362	6,510	7,773	11,265	11,182	11,517	12,065	12,754	13,2%	5,7%
Total encours brut	317,718	354,817	457,426	534,119	554,819	549,528	568,519	559,630	567,549	2,3%	1,4%
Taux de créances douteuses	8,0%	9,1%	3,5%	3,4%	4,3%	4,5%	6,2%	5,0%	5,1%	0,8	0,1
Taux de provisionnement	21,4%	19,8%	40,6%	42,4%	46,9%	45,1%	32,8%	43,3%	43,9%	-3,0	0,6

(*) Changement de périmètre ECLL (Cf. Avertissement en-tête de la méthodologie, page 3).

Encours de crédit sain des EC locaux

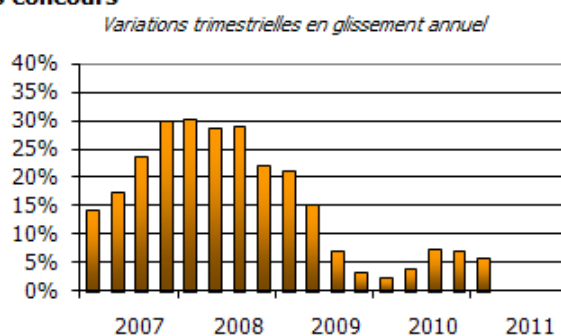
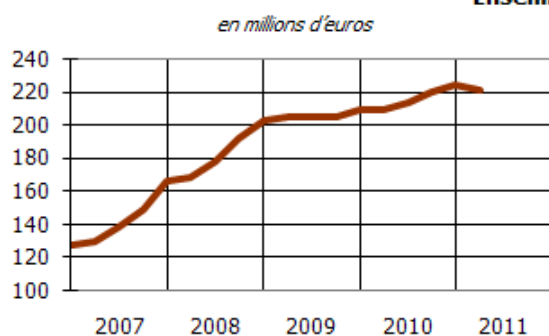


Structure des passifs financiers au 31 mars 2011

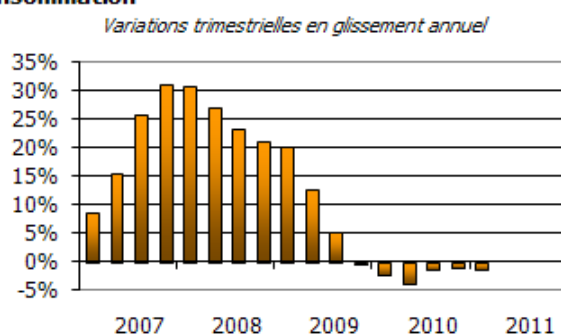
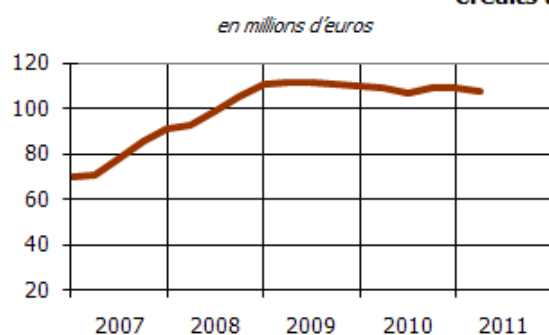


L'endettement des ménages

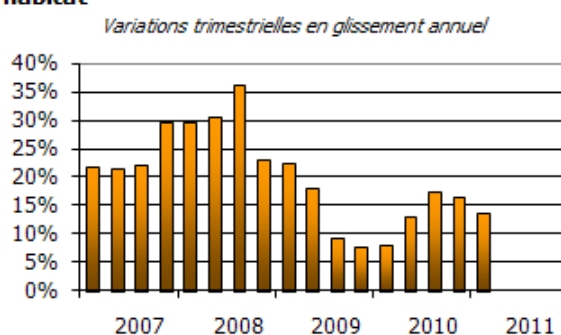
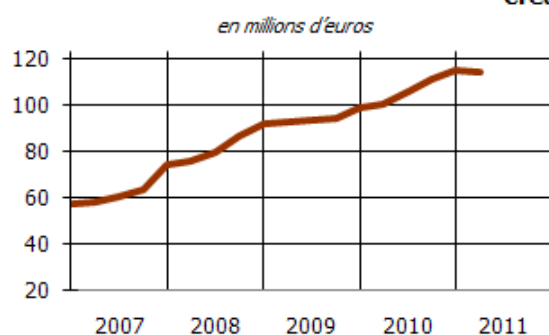
Ensemble des concours



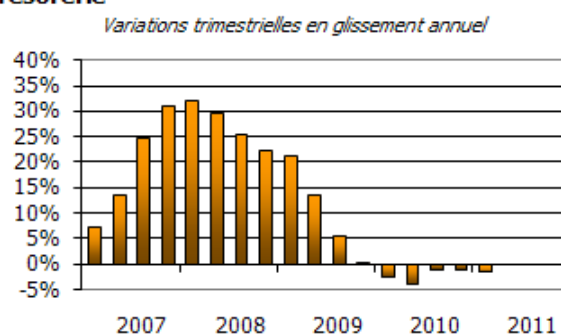
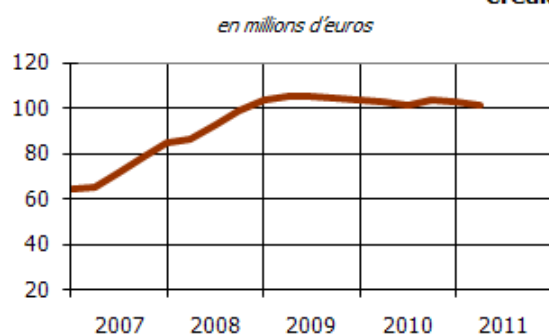
Crédits à la consommation



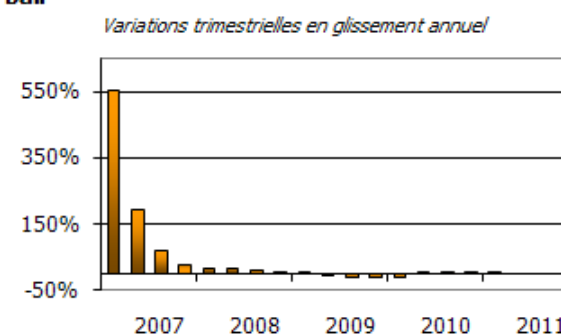
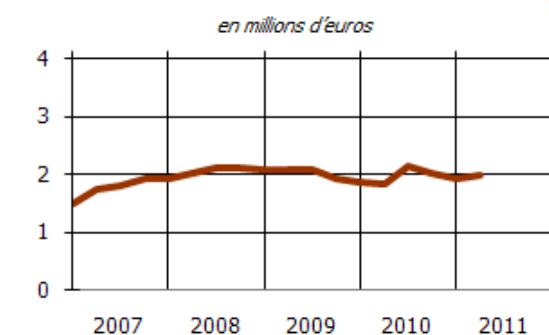
Crédits à l'habitat



Crédits de trésorerie

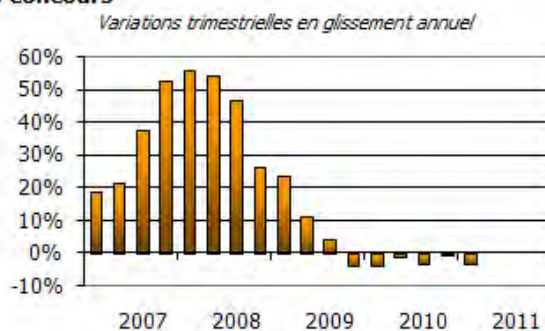


Crédit-bail

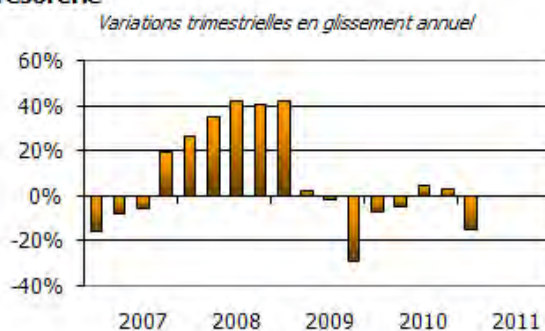


L'endettement des entreprises

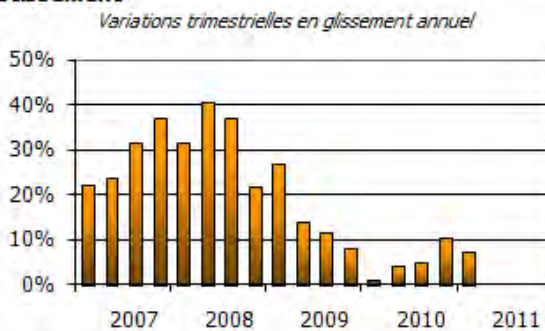
Ensemble des concours



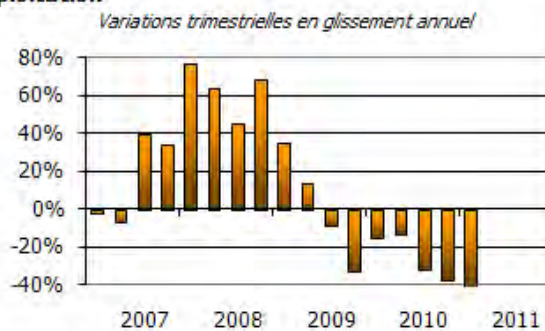
Crédits de trésorerie



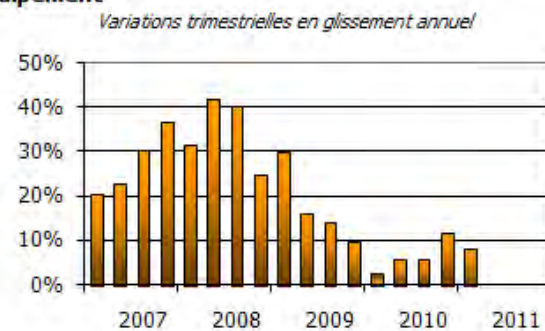
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation



Crédits d'équipement

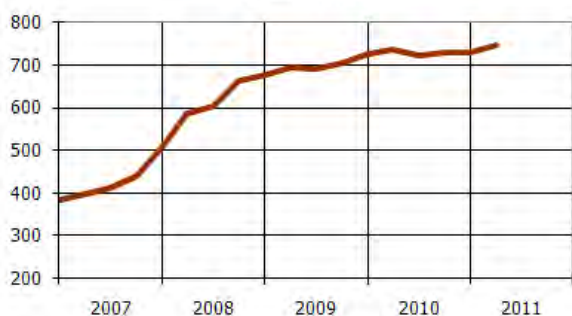


4.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

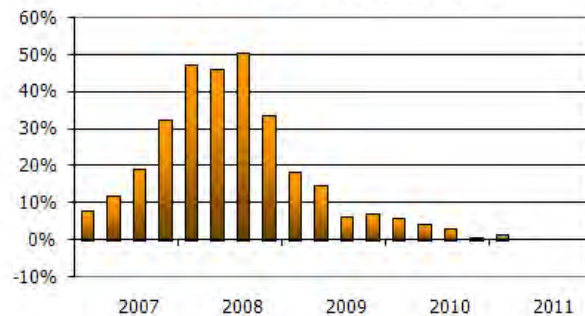
	Montants en millions au									Variations	
	31-mars-06	31-mars-07	31-mars-08	31-mars-09	31-mars-10	30-juin-10	30-sept-10	31-déc-10	31-mars-11	1 an	1 trim.
Entreprises	145,100	162,724	233,536	279,424	268,947	262,933	259,624	267,494	272,865	1,5%	2,0%
Crédits d'exploitation	22,338	21,687	38,850	52,268	44,233	40,982	33,798	26,889	25,980	-41,3%	-3,4%
Créances commerciales	3,760	4,632	4,150	4,742	2,849	3,031	2,425	2,839	2,214	-22,3%	-22,0%
Crédits de trésorerie	13,542	11,423	14,478	20,759	19,289	17,446	21,727	16,967	16,351	-15,2%	-3,6%
dont entrepreneurs individuels	2,499	2,100	3,233	3,883	5,180	4,982	4,522	4,432	4,428	-14,5%	-0,1%
Comptes ordinaires débiteurs	4,696	5,481	19,601	26,075	21,422	19,894	8,867	6,432	6,837	-68,1%	6,3%
Affacturage	0,340	0,151	0,621	0,692	0,673	0,611	0,780	0,651	0,579	-14,0%	-11,1%
Crédits d'investissement	89,491	105,378	134,820	169,077	171,029	169,179	173,478	188,527	195,837	14,5%	3,9%
Crédits à l'équipement	82,114	95,737	122,495	158,266	163,069	164,035	168,339	183,994	191,803	17,6%	4,2%
dont entrepreneurs individuels	7,811	7,050	8,134	8,299	8,096	6,339	6,540	6,451	6,420	-20,7%	-0,5%
Crédit-bail	7,377	9,641	12,325	10,811	7,960	5,144	5,139	4,533	4,034	-49,3%	-11,0%
Crédits à l'habitat	29,969	32,154	57,461	55,976	50,986	50,066	49,312	48,992	48,687	-4,5%	-0,6%
Autres crédits	3,302	3,505	2,405	2,103	2,699	2,706	3,036	3,086	2,361	-12,5%	-23,5%
Ménages	123,874	140,526	181,006	217,183	224,436	225,935	233,485	237,210	234,220	4,4%	-1,3%
Crédits à la consommation	69,809	75,901	98,492	117,847	116,153	111,821	114,300	113,501	111,796	-3,8%	-1,5%
Crédits de trésorerie	62,243	67,302	89,139	108,369	106,864	105,815	108,299	107,580	105,930	-0,9%	-1,5%
Comptes ordinaires débiteurs	4,064	3,614	4,085	4,169	4,231	3,881	3,990	3,982	3,887	-8,1%	-2,4%
Crédit-bail	3,502	4,985	5,268	5,309	5,058	2,125	2,012	1,938	1,980	-60,9%	2,1%
Crédits à l'habitat	53,980	64,625	82,514	99,286	108,173	114,004	119,184	123,709	122,424	13,2%	-1,0%
Autres crédits	0,085	0,000	0,000	0,050	0,110	0,110	0,000	0,000	0,000	-	-
Collectivités locales	84,983	74,832	129,615	155,963	172,177	161,705	165,395	157,178	169,479	-1,6%	7,8%
Crédits d'exploitation	0,020	0,001	16,978	33,044	16,593	8,171	14,288	7,363	6,048	-63,5%	-17,9%
Crédits de trésorerie	0,000	0,000	14,379	30,243	8,486	0,000	6,064	2,414	0,650	-92,3%	-73,1%
Comptes ordinaires débiteurs	0,020	0,001	2,599	2,801	8,107	8,171	8,224	4,949	5,398	-33,4%	9,1%
Crédits d'investissement	57,041	51,378	93,328	106,220	147,071	144,265	142,124	140,787	154,807	5,3%	10,0%
Crédits à l'équipement	57,003	51,367	93,277	106,124	147,009	144,212	142,080	140,753	154,780	5,3%	10,0%
Crédit-bail	0,038	0,011	0,051	0,096	0,062	0,053	0,043	0,034	0,026	-57,7%	-22,3%
Crédits à l'habitat	4,376	4,106	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	-	-
Autres crédits	23,546	19,347	19,309	16,699	8,513	9,269	8,983	9,028	8,624	1,3%	-4,5%
Autres agents et CCB non ventilés	14,629	20,100	43,292	42,250	71,081	72,172	70,180	69,336	69,628	-2,0%	0,4%
Total concours sain	368,586	398,182	587,449	694,820	736,641	722,744	728,683	731,217	746,192	1,3%	2,0%
Créances douteuses brutes	26,346	33,289	17,682	23,192	27,921	26,850	37,637	30,508	31,603	13,2%	3,6%
Créances douteuses nettes	20,697	26,763	11,172	15,419	16,656	15,668	26,119	18,443	18,850	13,2%	2,2%
Provisions	5,649	6,526	6,510	7,773	11,265	11,182	11,517	12,065	12,754	13,2%	5,7%
Total concours brut	394,932	431,471	605,131	718,012	764,562	749,594	766,320	761,726	777,795	1,7%	2,1%
Taux de créances douteuses	6,7%	7,7%	2,9%	3,2%	3,7%	3,6%	4,9%	4,0%	4,1%	+0,4	+0,1
Taux de provisionnement	21,4%	19,6%	36,8%	33,5%	40,3%	41,6%	30,6%	39,5%	40,4%	+0,1	+0,9

Encours de crédit sain total

en millions d'euros

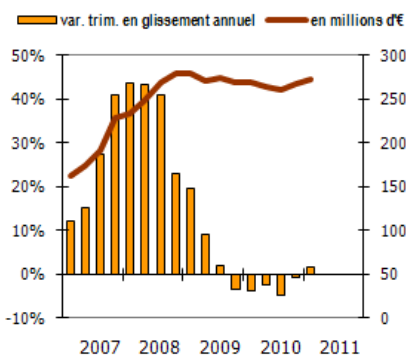


Variations trimestrielles en glissement annuel

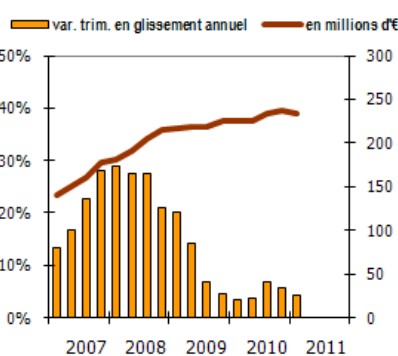


Concours consentis par l'ensemble des EC

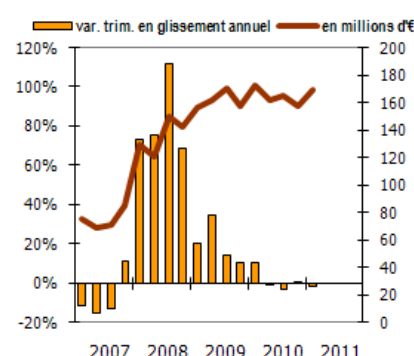
Encours de crédit aux entreprises



Encours de crédit aux ménages

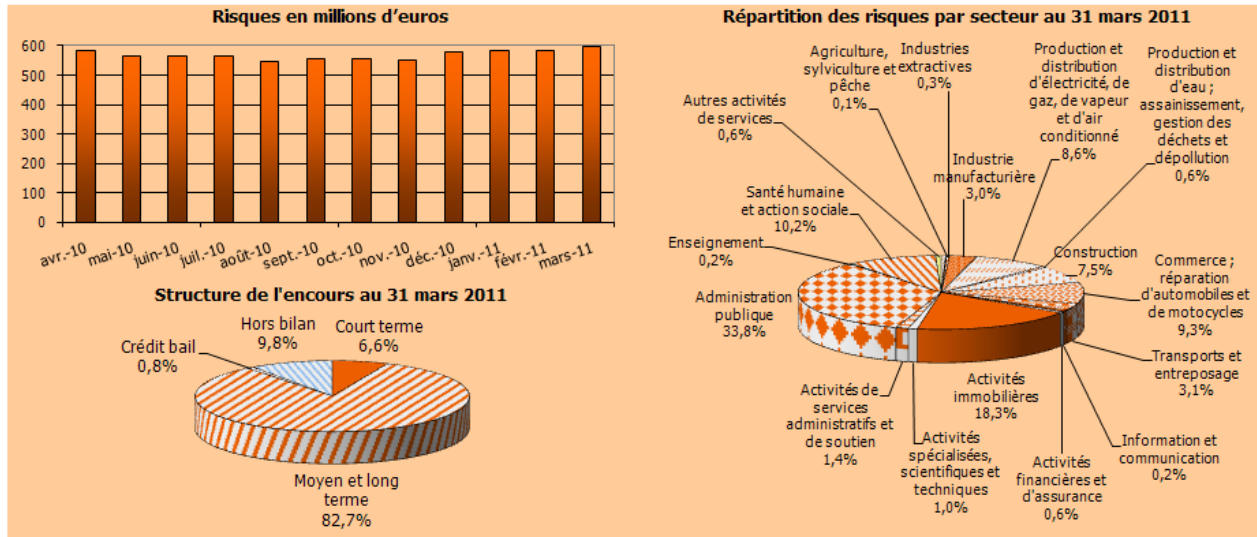


Encours de crédit aux collectivités locales

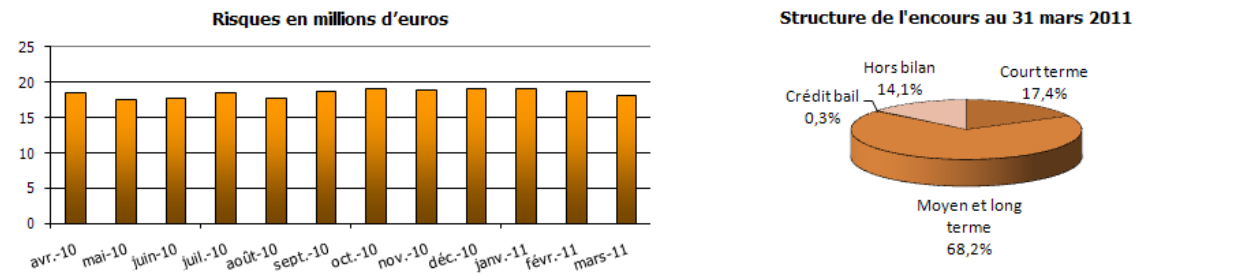


5. RISQUES SECTORIELS

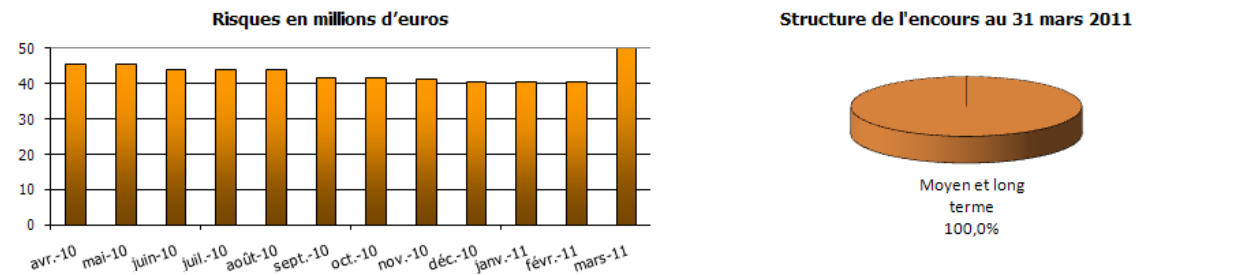
Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France



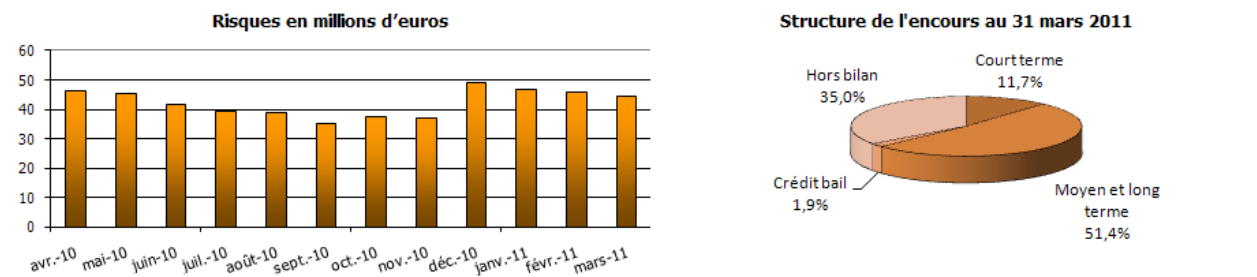
Risques bancaires sur le secteur de l'industrie manufacturière



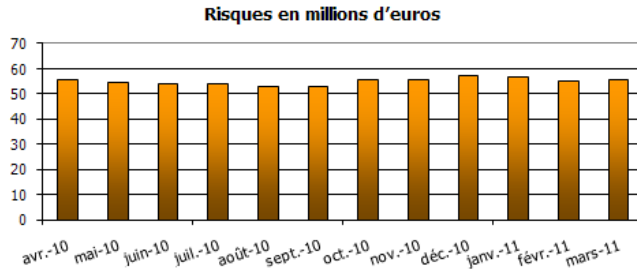
Risques bancaires sur le secteur de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné



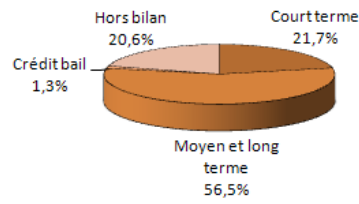
Risques bancaires sur le secteur de la construction



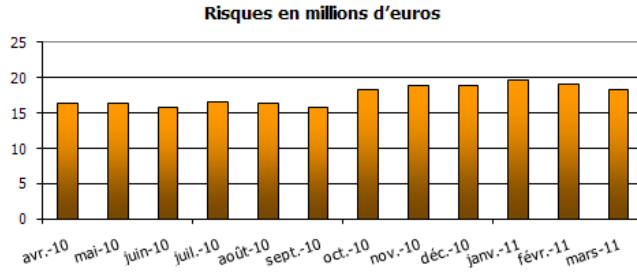
Risques bancaires sur le secteur du commerce; réparation d'automobiles et de motocycles



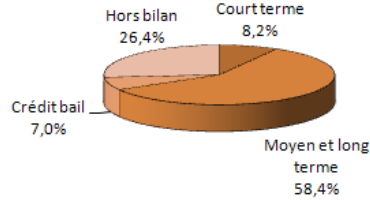
Structure de l'encours au 31 mars 2011



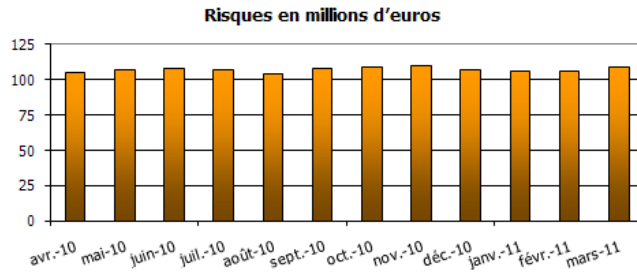
Risques bancaires sur le secteur des transports et entreposage



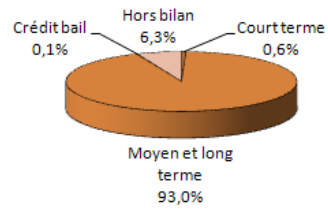
Structure de l'encours au 31 mars 2011



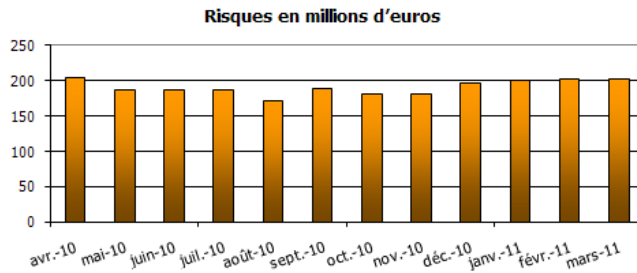
Risques bancaires sur le secteur des activités immobilières



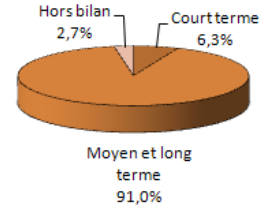
Structure de l'encours au 31 mars 2011



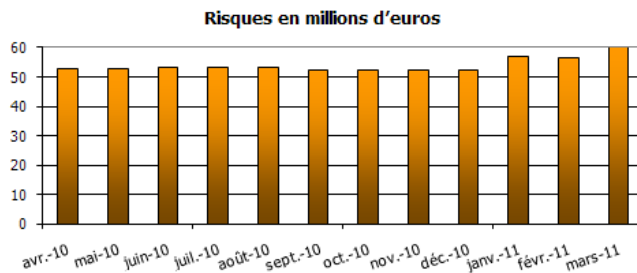
Risques bancaires sur le secteur des administrations publiques



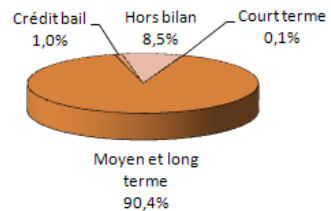
Structure de l'encours au 31 mars 2011



Risques bancaires sur le secteur de la santé humaine et de l'action sociale



Structure de l'encours au 31 mars 2011



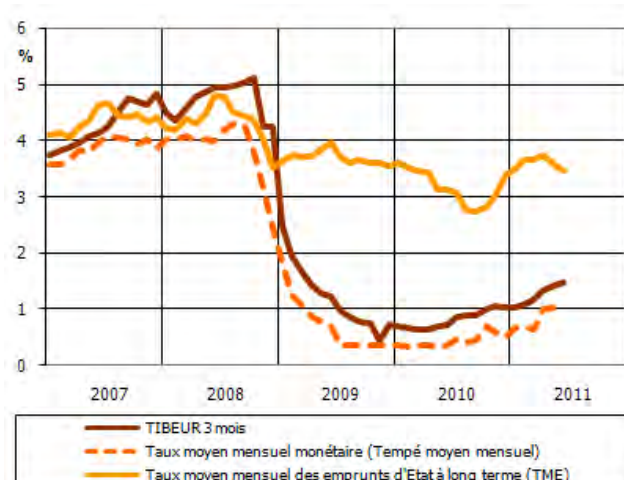
6. RAPPEL DES TAUX

6.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (07/07/2011)	1,50%
Taux de la facilité de dépôt (07/07/2011)	0,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (07/07/2011)	2,25%

TAUX D'INTERET LEGAL	
ANNEE 2011 (JO du 03/02/2011)	0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/2010)	0,65%
ANNEE 2009 (JO du 11/02/2009)	3,79%

6.2 Principaux taux de marché



6.3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1966.

L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1^{er} août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

Catégorie	Plafond de l'usure application à compter					
	du 2e trimestre 2010	du 3e trimestre 2010	du 4e trimestre 2010	du 1er trimestre 2011	du 2e trimestre 2011	du 3e trimestre 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers					
	- Prêts à taux fixe	6,29%	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%
	- Prêts à taux variable	5,72%	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%
	- Prêts relais	6,25%	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%
	Autres prêts					
- Prêts d'un montant < ou = à 1 524 €* - Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires - Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	21,63% 19,45%	21,15% 19,27%	21,32% 19,32%	21,31% 19,67%	21,47% 19,53%	21,41% 19,37%
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises **					
	- Découverts en compte***	13,33%	13,39%	13,59%	13,77%	13,88%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

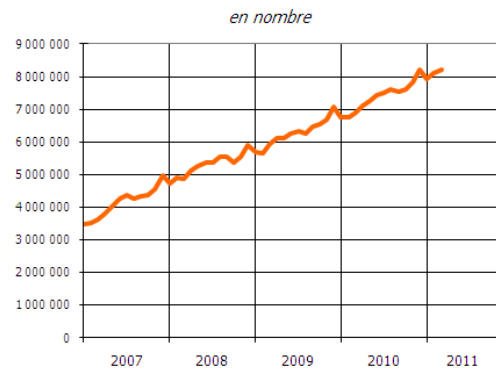
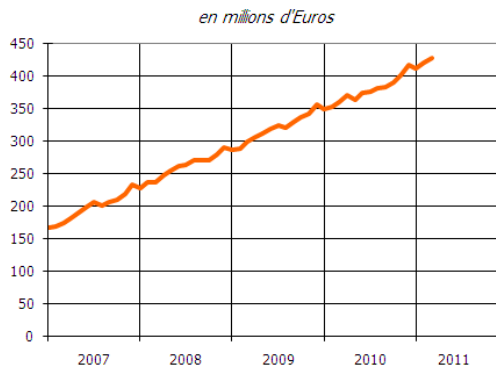
(**) Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale

(***) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

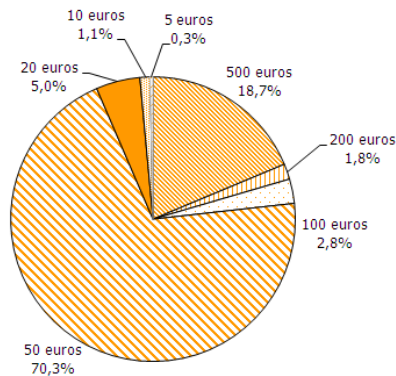
7. MONNAIE FIDUCIAIRE

7.1 Emission mensuelle de billets euros

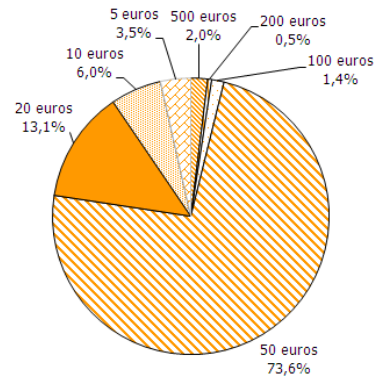
Emissions nettes cumulées de billets au 31 mars 2011



Répartition des billets en valeur

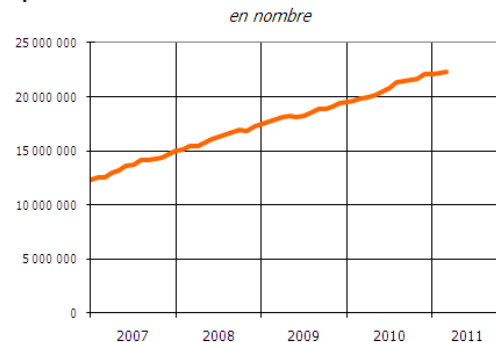
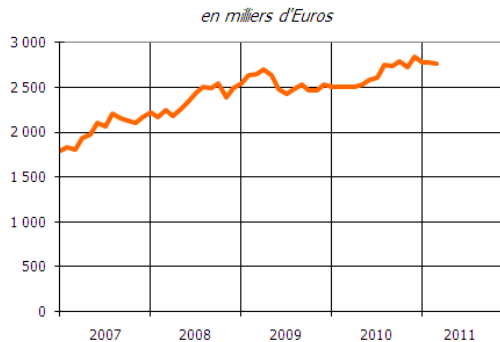


Répartition des billets en volume

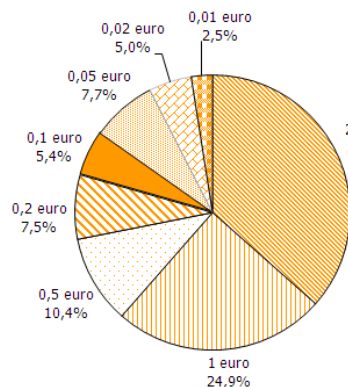


7.2 Emission mensuelle de pièces euros

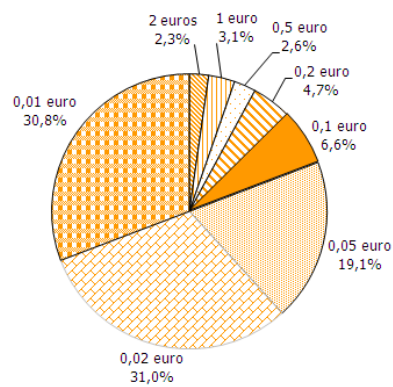
Emissions nettes cumulées de pièces au 31 mars 2011



Répartition des pièces en valeur



Répartition des pièces en volume



INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Avenue de la Préfecture – B.P. 500 - 97600 Mamoudzou

Téléphone : 0269 61 05 05 – Télécopie : 0269 61 05 02
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas de SEZE
Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer en juillet 2011
Dépôt légal : juillet 2011 - n° ISSN : 0296-3116